



COLLOQUE

organisé par la **Faculté de droit** de l'université de Caen Normandie et l'**ICREJ**



**INSTITUT
CAENNAIS
DE RECHERCHE
JURIDIQUE**

LE LOTISSEMENT À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Comité scientifique :

Vincent LE GRAND, maître de conférences en droit public à l'université de Caen Normandie

Lionel ROUGÉ, maître de conférences en géographie, aménagement et urbanisme à l'université de Toulouse - Jean Jaurès

Chercheur au LISST-Cieu (Centre interdisciplinaire d'études urbaines) / UMR 5193 CNRS



INSCRIPTION
avant le 24 mai 2024



Jeudi 30 et vendredi 31 mai 2024

Campus 1 / Bât. P / Amphithéâtre Pierre Daure

Inscription obligatoire sur <https://icrej.unicaen.fr/agenda/>

30 ET 31
MAI

LE LOTISSEMENT À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

JEUDI 30 MAI 2024 · UN RÉGIME CENTENAIRE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

9h00 à 9h30 | Accueil des participants et intervenants

Café · *Aula Magna*

9h30 | Mot d'accueil

Florent PETIT, Doyen de la Faculté de Droit, AES et Administration publique

10h00 - 12h30 | Une division sous contrôle depuis 100 ans

Animation : **Vincent LE GRAND**

10h00 | L'instauration du contrôle des lotissements avant le XX^{ème} siècle

Jérôme PIGEON, Maître de conférences en Histoire du droit, Université de Caen Normandie

10h30 | La figure du lotisseur dans l'entre-deux guerres

Frédéric ROLIN, Professeur de droit public, Université Saint Joseph de Beyrouth, Directeur-adjoint du GRIDAUH

11h00 | Les lotissements dans l'agglomération caennaise : formes urbaines et densités

Thomas BOUREAU, Directeur d'études à l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME)

11h30 | Le permis d'aménager et les exigences de durabilité au XXI^{ème} siècle

Grégory KALFLECHE, Professeur de droit public, Université de Toulouse 1 Capitole

12h00 | Le lotissement sans travaux d'aménagement

Soazic MARIE, Maître de conférences en droit public, Université Paris Est Créteil (Paris 12), Directrice adjointe du GRIDAUH

12h30 - 14h | Déjeuner libre

14h00 - 16h00 | Du contrôle de la division au contrôle de la densité des constructions

Animation : **Lionel ROUGÉ**

14h00 | Densification et cahier des charges du lotissement

Laurence VIELPEAU, Professeure de droit privé, Université de Caen Normandie

14h30 | Le règlement du lotissement : quelle légitimité ? un frein à la densité ?

Jean-Cédric LANDRY, Conseil Supérieur de l'Ordre des Géomètres-Experts

15h00 | La globalisation des règles du PLU sur le périmètre du lotissement : facteur d'une densification retrouvée ?

Jean-François ROUHAUD, Avocat, Cabinet LEXCAP Rennes

15h30 - 16h00 | Pause

16h00 - 17h00 | Comment favoriser la densification dans les lotissements ?

16h00 | La planification comme outil d'accompagnement de la densification

Amélie BLANDIN, Avocate associée au cabinet Bellenger-Blandin Avocats

16h30 | La subdivision des jardins doit-elle rester dans le régime du lotissement ?

Vincent LE GRAND, Maître de conférences en droit public, Université de Caen Normandie

17h45 | Remise de diplômes du DU instructeur droit du sol

18h00 - 20h00 | Table ronde

Quel lotissement pour les cent prochaines années ? Regards croisés

Michel ARRAYET, Ordre national des géomètres experts

Christine LECONTE, Présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes

Aymeric POUPEL, Union nationale des aménageurs (UNAM)

Frédéric VIOLEAU, Notaire membre du Conseil National de l'Habitat pour le Conseil Supérieur du Notariat (CSN) ainsi que de la section immobilière de l'Institut d'Etudes Juridiques au CSN

VENDREDI 31 MAI 2024 · LE LOTISSEMENT : UNE FORME URBAINE SOUS PRESSION ?

9h00 à 9h30 | Accueil des participants et intervenants

Café · *Aula Magna*

9h30 | Mot d'accueil

Lamri ADOUI, Président de l'Université de Caen Normandie

9h30 - 12h | Pour quelle habitabilité ?

Les conditions d'une densification de qualité / désirée / acceptée

Animation : **Laurent CAILLY**

9h30 | Introduction - Enjeux

Laurent CAILLY, Maître de conférences en géographie, Université de Tours

Trajectoires et figures de la densification pavillonnaire en Île-de-France

Lucille METTETAL, Chargée d'études à l'Institut Paris Région

10h15 | Table ronde n°1 - Acteurs de la fabrique de la densification pavillonnaire

Benjamin AUBRY, Président cofondateur de IUDO

Marion BALGALIER, Responsable d'opérations et de l'ingénierie juridique, PARIS SUD AMÉNAGEMENT

Émeline FONTAS, Urbaniste-conseil en optimisation foncière

Paul LEMPÉRIÈRE, Co-fondateur & CDO de Villes vivantes

10h45 - 11h15 | Pause-café

11h15 | Table ronde n°2 - La place du logement social dans la densification pavillonnaire

Séverine BONNIN-OLIVEIRA, Maître de conférences en Aménagement et Urbanisme, Université d'Aix-Marseille

Patrice DUNY, Directeur de l'AUCAME Caen Normandie

Martin QUENU, Responsable immobilier, Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)

Léa MAKAREM, Présidente et Directrice générale, SIFAE

Anne-Sophie THOMAS, Co-Fondatrice & CEO, GESTIA solidaire

Entre 12 et 14h, dans le hall | Présentation de l'exposition

Hortense SOICHET, photographe, enseignante Paris 8 et auteure avec Viviane HAMON Lionel ROUGÉ de *Réenchanter le pavillonnaire 50/70* (ADEME – LEROY-MERLIN source)

12h30 - 14h | Déjeuner libre

14h00 - 16h30 | Quelle biodiversité et quelle place pour les jardins ?

Animation : **Maylis DESROUSSEaux**, Maître de conférences à l'École d'Urbanisme, Paris

14h - 15h30 | Table ronde n°3 : Jardins et biodiversité dans la densification pavillonnaire : quels enjeux ?

Gaëtan BAILLY, Docteur en droit

Camille DREVEAU, Maître de conférences en droit privé, Université de Tours

Viviane HAMON, Socio-anthropologue et consultante

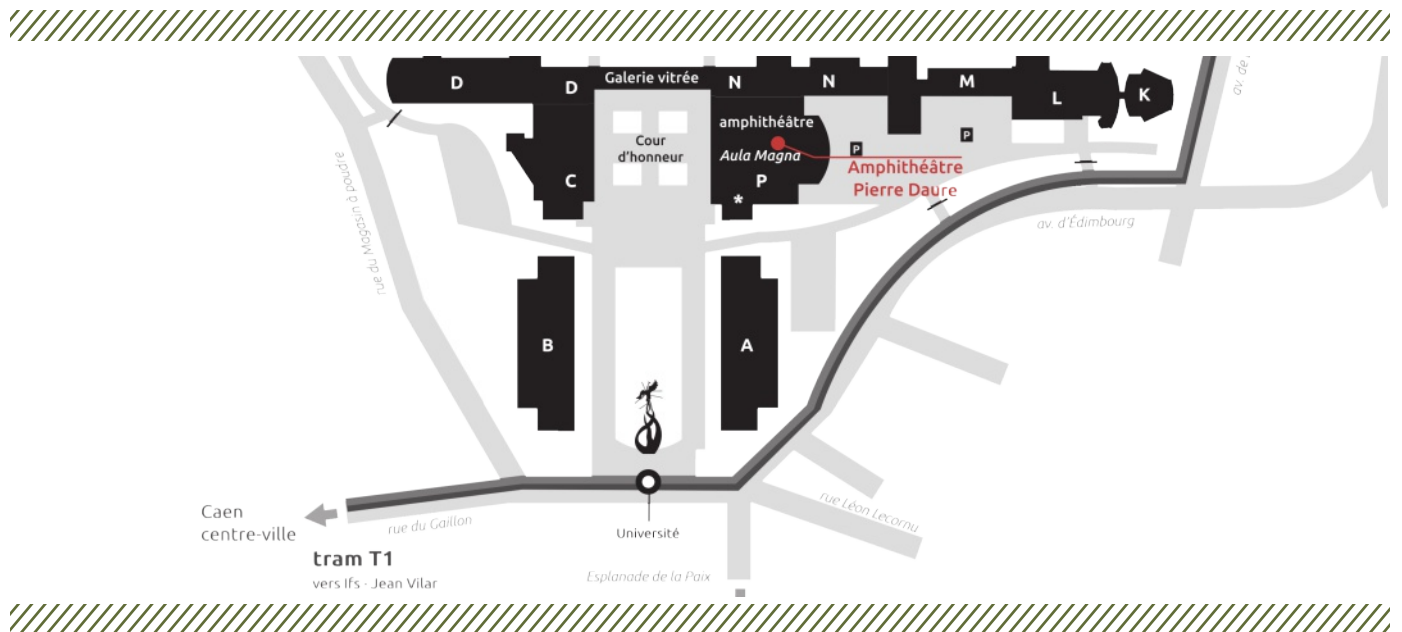
Anaïs LEGER-SMITH, Maître de conférences en Paysage à l'ENSA, Toulouse (à distance)

Conclusion de la table ronde : **Claire ARAGAU**, Professeure, Université de l'École d'Urbanisme, Paris

15h30 - 16h00 | Conclusion générale

Sonia DE LA PROVÔTÉ, Sénatrice et présidente de la FNAU

* La présence des professionnels est indiquée sous réserve d'un empêchement imprévisible



INSCRIPTION

Inscription obligatoire sur la page de l'événement : <https://icrej.unicaen.fr/agenda/> 

Inscription au titre de la **formation continue (280€)** pour les 2 journées de colloque avec délivrance d'une attestation de fin de formation)

Cette formation a été habilitée par le **Conseil supérieur du notariat** au titre de la formation continue obligatoire sous le numéro **202401109**

RENDEZ-VOUS

Amphithéâtre Pierre Daure - Campus 1
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 Caen cedex 05

CONTACT

droit.recherche@unicaen.fr
02.31.56.51.84

ACCÈS AU CAMPUS 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie n° 5, direction Centre Ville

Tramway depuis la gare SNCF | Ligne T1 station Université

Bus | Lignes 2 et 4 station Université

ICREJ . UNICAEN . FR

